

COMPTE-RENDU

Réunion du Conseil Communautaire le 19 juin 2000

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Comté de Grimont s'est réuni lundi 19 juin 2000 à 20 heures 30 Salle des Fêtes à Tourmont sous la présidence de Monsieur Jean-Claude COLLIN.

Étaient présents

AUMONT	:	Régis FOURNIER
BUVILLY	:	Christian SOMMER, Colette PIERRE
CHAMOLE	:	Jean-Louis DUFOUR
GROZON	:	Claude RUTY
MIERY	:	Paul ROY
NEUVILLEY	:	Jacques BULABOIS
POLIGNY	:	Jean-Claude COLLIN, Roland CHAILLON, Claude PONCET, Nicolas DROZDOFF
SAINT LOTHAIN	:	Emile ETIEVANT, Claude BONNOT
TOURMONT	:	Alain GUYOT, Noël FOURNIER

Assistaient en outre

CHAMOLE	:	Jacques RAGUIN
MIERY	:	Jean-Pierre KOEGLER
TOURMONT	:	Odette CORNET

Étaient excusés : Pierre DENETRE, Jean-Pierre VANTHIER, Michel MARANDET, Eric BERTHOD, Jean PONCET, Andrée ROY, Jean-Jacques DE VETTOR, Danièle MARCHI.

Étaient absents : Jean-Claude CHARONDIERE, Gabriel PARIS, Yves DECOTE, Alfred PASSARIN, Maurice CHOQUET, Alphonse KLUR, Julien DUVAL, Dominique CHAPUT, Michel ROY, Maxime BRUN, Jacqueline NOURDIN, Gérard ROBIN.

Monsieur Roland CHAILLON est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le procès verbal de la séance du 19 juin 2000 est adopté à l'unanimité, sans observation.

★★★★★

Monsieur Jean-Claude COLLIN ouvre la séance et cite les excusés dont Monsieur Pierre DENETRE, 1^{er} Vice-Président délégué aux finances.

1) Adoption du compte administratif et affectation des résultats

Après lecture du compte rendu de la commission des finances du 17 juin 2000, quelques élus interviennent dont Messieurs Claude RUTY, Jean-Louis DUFOUR, Emile ETIEVANT et Roland CHAILLON sur l'importance des dépenses de fonctionnement et sur la diminution de la subvention DDR concernant le dossier de la conserverie artisanale.

Monsieur Jean-Claude COLLIN précise que les 157 500 F seront récupérés lors de prochains investissements ou lors du rachat du bâtiment par la SARL Le Moulin de Vaux.

Les comptes administratifs sont présentés comme suit :

➤ **Budget général**

– **Dépenses de fonctionnement**

011 : charges à caractère général	254 072.76 F
012 : charges de personnel	740 326.82 F
65 : autres charges gestion courante	78 255.78 F
Total dépenses fonctionnement	1 072 655.36 F

– **Recettes de fonctionnement**

70 : produits des services	12 500.00 F
73 : impôts et taxes	992 060.00 F
74 : dotations et participations	464 367.56 F
013 : atténuation de charges	1 529.84 F
77 : produits exceptionnels	5 500.00 F
Total recettes fonctionnement	1 475 957.40 F

– **Dépenses d'investissement**

20 : immobilisations incorporelles	114 665.17 F
21 : immobilisations corporelles	803 985.91 F
23 : immobilisations en cours	123 370.40 F
Total dépenses investissement	1 042 021.48 F

– **Recettes d'investissement**

13 : subventions d'investissement	31 752.00 F
Total recettes investissement	31 752.00 F

➤ **Budget annexe « locaux industriels »**

– **Dépenses de fonctionnement**

011 : charges à caractère général	346.80 F
66 : charges financières	9 376.55 F
Total dépenses de fonctionnement	9 723.35 F

– **Recettes de fonctionnement**

75 : autres produits gestion courante	12 601.57 F
Total recettes de fonctionnement	12 601.57 F

– **Dépenses d'investissement**

16 : remboursement d'emprunts	10 061.39 F
21 : immobilisations incorporelles	296 158.70 F
23 : immobilisation en cours	963 158.97 F
Total dépenses d'investissement	1 269 379.06 F

– **Recettes d'investissement**

16 : emprunts et dettes assimilées	630 442.22 F
Total recettes d'investissement	630 442.22 F

Le Président quitte la salle et les comptes administratifs du budget général et du budget annexe « locaux industriels » sont adoptés à l'unanimité (14 voix pour – 14 votants).

Les services administratifs sont remerciés pour le travail effectué.

2) Adoption du compte de gestion 1999

Le compte de gestion est adopté à l'unanimité (15 voix pour) sans observation.

3) Tarif location pépinière mécanique

Le Président informe l'assemblée que la commission des finances du 17 juin souhaite que ce dossier soit étudié plus en détails lors d'un bureau ultérieur dès lors que le montant définitif des travaux sera connu (après ouverture des offres).

4) Fiscalité communautaire avant le 1^{er} juillet

Le conseil communautaire ne souhaite pas prendre de décision cette année.

5) Fixation d'un acompte de 10 % en cas de cession immobilière par la Communauté de Communes

Sur avis de la commission des finances du 17 juin 2000, l'assemblée décide de demander une somme forfaitaire de 2 000 F pour une vente de terrain allant jusqu'à 20 000 F et un acompte de 10 % pour une vente supérieure ou égale à 20 001 F. Cette somme sera demandée lors du compromis ou de la promesse de vente.

6) Présentation de la plaquette économique

Il est présenté une première ébauche qui demande à être étudiée par la prochaine commission des affaires économiques.

7) Concours DDE pour les schéma d'assainissement

Monsieur Claude RUTY informe l'assemblée qu'il convient de reprendre une délibération pour solliciter le concours conjoint de la DDE et de la DDAF concernant les schémas directeurs d'assainissement étant donné que la Ville de Poligny ne souhaite pas établir de schéma directeur d'assainissement et que la Commune de Tourmont demande que le schéma directeur soit limité à l'élaboration d'un zonage simplifié (habitations éloignées seulement).

Pour information, une copie du dossier a été transmise à votre mairie.

8) Validation des dossiers du CRD (Contrat Régional de Développement)

Les projets du CRD sont validés et n'appellent pas d'autres remarques que celle de Monsieur Roland CHAILLON qui souhaiterait que la communication concernant le cyclotourisme soit plus développée au niveau de Pays.

9) Questions et informations diverses

(a) Zone « Au Velours » : règlement d'une facture pour mise en place de l'eau potable

Le conseil donne son accord pour rembourser 105 128,54 F TTC à la Ville de Poligny. Cette somme, qui correspond à l'installation du réseau d'eau potable sur la zone « Au Velours », a été payée directement par la Ville de Poligny du fait qu'aucune convention n'a été passée entre le Syndicat des Eaux et la Communauté de Communes.

Il est demandé qu'une convention soit étudiée entre le Syndicat des Eaux et la Communauté de Communes.

(b) Marché de maîtrise d'œuvre pour la pépinière mécanique

Suite à la nouvelle consultation, trois cabinets ont répondu sur quatre consultés et le conseil communautaire décide de retenir le cabinet ATELIER 71 pour un coût prévisionnel de 580 000 F auquel il convient d'ajouter des honoraires à 10 %.

(c) 1% paysager

L'assemblée est informée que différents projets ont fait l'objet d'un accord de principe et qu'ils seront susceptibles d'être retenus dans le programme 1 % paysage sous réserve que des dossiers complets soient déposés en Préfecture **avant le 30 juin 2000**.

Après interventions de Messieurs Claude RUTY, Alain GUYOT et Roland CHAILLON, le Président propose que le plan de financement et l'échéancier prévisionnel des réalisations soient étudiés lors du prochain bureau communautaire.

(d) Calendrier des réunions

Rappel : La première réunion de la **commission animation** aura lieu le **mercredi 5 juillet 2000 à 20 heures 30 en Mairie d'Abergement-Le-Petit**.

Le prochain **bureau** et la **commission des affaires économiques** auront lieu le **lundi 26 juin 2000 à 20 h 30 à la salle des Fêtes d'Aumont**.

La séance est levée à 22 heures.

Le Secrétaire de Séance

Le Président

Roland CHAILLON

Jean-Claude COLLIN